

RAPPORT N° 94/7-34
au Conseil Municipal

OBJET

**AUTORISATION DE PASSER UN MARCHE PLURIANNUEL
POUR LA MAINTENANCE DU PARC DE PHOTOCOPIEURS**

Considérant le montant estimatif des besoins des services municipaux, je vous informe de l'obligation de lancer un appel d'offres pour la maintenance du parc de photocopieurs.

Je vous demande, en conséquence :

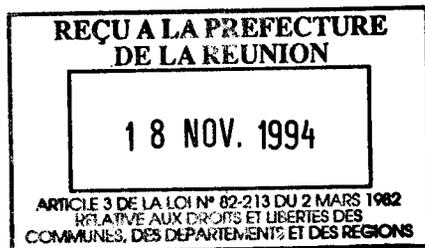
- 1*) d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques de ce marché comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 295 et suivants du Code des Marchés Publics),
 - fractionnement par lots pouvant donner lieu chacun à un marché distinct (Article 274 du Code des Marchés Publics) –confer l'annexe 1 du présent Rapport–,
 - marché à prix forfaitaire dans la limite d'un volume copies, à prix unitaire au-delà incluant la maintenance préventive, corrective et la fourniture des consommables,
 - durée initiale : année civile 1995, reconductible jusqu'au 31 décembre 1997,
 - enveloppe budgétaire pour une estimation prévisionnelle de 700 000 F –les crédits définitifs seront inscrits au BP 1995, au Chapitre 932 / Article 6314– ;
- 2*) d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;

**RAPPORT N° 94/7-34
au Conseil Municipal**

- 3°) de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer un ou plusieurs marché(s) à bons de commande avec le ou les fournisseur(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4°) d'autoriser la signature du marché par moi-même ou par mon délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND**



**DELIBERATION N° 94/7-34
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 9 novembre 1994**

OBJET

**AUTORISATION DE PASSER UN MARCHÉ PLURIANNUEL
POUR LA MAINTENANCE DU PARC DE PHOTOCOPIEURS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 94/7-34 du Maire ;

Vu le rapport de Gilbert GERARD, 4ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Travaux et Appels d'Offres, Entreprise Municipale et Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour la maintenance du parc des photocopieurs.

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à engager la consultation et à passer le ou les marchés(s) avec le ou les candidat(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

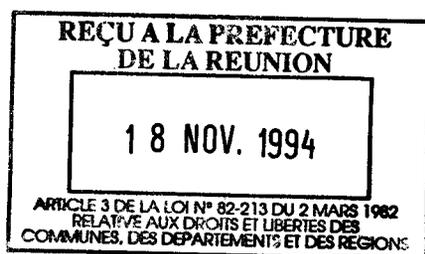
**DELIBERATION N° 94/7-34
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 9 novembre 1994**

ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son délégué à signer le marché.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 16 NOV. 1994

**Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND**



**ANNEXE AU RAPPORT N° 94/7-34
MAINTENANCE PHOTOCOPIEURS**

LOTS	MARQUE TYPE D'APPAREIL	SITUATION	CAPACITE MAXIMUM ANNUELLE
N° 1	ERGAM RONEO 716 ZC	Ecole Champ Feuri	60000
	ERGAM RONEO 315 RE	Ecole Centrale	60000
	ERGAM RONEO 716 ZC	Affaires Scolaires	100000
	ERGAM RONEO 322 ZC	Urbanisme	80000
	ERGAM RONEO 716 ZC	Restauration Scolaire	100000
	ERGAM RONEO 313 RE	CM de la Source	60000
	ERGAM RONEO 716 ZC	MA Moufia	100000
	ERGAM RONEO 313 RE	MA Domenjod	60000
	ERGAM RONEO 716 ZC	MA Bois de nêfles	100000
	ERGAM RONEO 322 ZE	MA Sainte-Clotilde	100000
	ERGAM RONEO 313 RE	Affaires Economiques	60000
	ERGAM RONEO 732	Centre Jacques Coeur	100000
	ERGAM RONEO 732	Parc Auto	100000
ERGAM RONEO 732	Centre Lecture Brûlé	100000	
ERGAM RONEO 716 ZC	MA Montgaillard	100000	
N° 2	SELEX 1650	Service Archives	50000
	SELEX 2250	Cabinet du Maire	80000
	SELEX 1650	MA Montagne 8è	50000
	SELEX 1650	MA Bretagne	50000
N° 3	KONICA 250 Z	CECA Camp Jacquot	80000
	KONICA 250 Z	Superstructure	80000
	KONICA 170 Z	OM/DTA 3ème âge	80000
N° 4	INFOTEC 9118 Z	Cabinet du Maire	80000
	INFOTEC 9118 Z	MA du Brûlé	80000
	INFOTEC 9115 Z	Service des Sports	50000

LOTS	MARQUE TYPE D'APPAREIL	SITUATION	CAPACITE MAXIMUM ANNUELLE
N° 5	LANIER 6020	MA Montagne 15è	120000
	LANIER 6020	Bureau électoral	120000
	LANIER 6020	Patrimoine bâti	120000
	LANIER 6010	Moufia II	50000
	LANIER 6020	Pompiers	120000
N° 6	TOSHIBA	Centre Primat	80000
	TOSHIBA	Patrimoine bâti	80000
N° 7	MINOLTA 4300	Bureau des Adjoints	240000
	MINOLTA 4300	Bureau du Plan	240000
N° 8	SHARP-SF 7800	MA Chaudron	96000
	RANK XEROX 5328	Ressources Humaines	130000
N° 9	RANK XEROX 5018 Z	V.R.D.	80000
	RANK XEROX 5018 Z	atelier	80000
	RANK XEROX 5018 Z	M.S.E.	80000
	RANK XEROX 5018 Z	Secrétariat Général	80000
	RANK XEROX 5018 Z	Police Municipale	80000
	RANK XEROX 5018 Z	Etat-Civil	80000
	RANK XEROX 5018 Z	Secrétariat des Elus	80000
	RANK XEROX 5018 Z	S.C.M.	80000
	RANK XEROX 5314 ZJ	reprographie	15000
	RANK XEROX 5314 ZJ	MA Saint-François	15000
N° 10	RANK XEROX 5314 ZJ	Service des Archives	15000
	CANON NP 6030	Affaires Culturelles	55000
	CANON NP 6030	Service Achats	55000
	CANON NP 1550	Affaires Scolaires	25000
	CANON NP 1550	Animation	25000
	CANON NP 1550	Direction des Moyens	25000
	CANON NP 1550	Maison de la Communication	25000
	CANON NP 1550	C.M. Petite-Ile	25000